

Le rapporteur général. — Les amendements proposés n'ont pas une portée aussi importante que celle qui s'est produite dans le projet de loi. La discussion est ajournée et l'article 66 adopté.

La réforme des tarifs postaux.

M. CHARLES DUMONT. — Tous les amendements concernant la réforme des tarifs postaux ont reçu satisfaction dans les articles de la loi de finances soumis à la Chambre.

M. BENOIST. — Depuis 1907, les crédits d'imprimerie sont, depuis la loi de finances, acceptés comme d'habitude jusqu'à 500 grammes. Je demande que le poids limité soit porté à 3 kilos. (Très bien.)

M. CHARLES DUMONT. — J'ai répondu à la question que le désir de donner satisfaction à M. Benoist. (Très bien.)

M. BOUILLON. — Je proteste contre la suppression des avantages accordés jusqu'ici aux papiers d'affaires, et je demande le maintien de la situation actuelle. (Très bien.)

M. CHARLES DUMONT. — La conséquence de l'amendement serait une diminution de recettes de trois millions 600.000 francs. Le Président ne peut pas supporter cette perte au moment où la Chambre va réaliser un dégrèvement considérable sur la taxe des lettres. J'espère que d'autres projets sont à l'étude, ce qui a été fait par le projet de loi que vous venez de voter. (Applaudissements.)

M. BOUILLON. — Je maintiens mon amendement.

M. CHARLES DUMONT. — L'ajournement de l'abandon du tarif dégressif, selon le poids, se chiffre par plusieurs millions pour le Trésor. La réforme de la carte postale à 5 centimes sera faite à brève échéance.

M. MITRE. — L'envoi des factures à 0.10 cent sera une lourde charge pour le commerce.

M. CHARLES DUMONT. — La facture est presque toujours accompagnée d'une lettre de crédit.

Le ministre des Travaux Publics. — D'accord avec la Commission du budget, le Gouvernement accepte le rétablissement de la taxe à 5 centimes des papiers d'affaires jusqu'à 20 grammes. (Très bien.)

L'amendement est retiré.

L'article 67 est adopté.

Le projet de loi relatif à la réforme des tarifs postaux.

M. CHARLES DUMONT. — Le projet de loi relatif à la réforme des tarifs postaux a été adopté par la Chambre le 24 février. Les amendements ont été votés par la Chambre le 25 février. Le projet de loi est ainsi devenu loi.

Le projet de loi relatif à la réforme des tarifs postaux.

M. CHARLES DUMONT. — Le projet de loi relatif à la réforme des tarifs postaux a été adopté par la Chambre le 24 février. Les amendements ont été votés par la Chambre le 25 février. Le projet de loi est ainsi devenu loi.

LE CONFLIT SCOLAIRE

Après le jugement de Reims

DECLARATIONS DU CARDINAL LUÇON

Reims, 28 février. — Hier soir, à la cathédrale, au cours d'une cérémonie de carême, le prélat a prononcé un sermon sur le jugement du tribunal de Reims, et a salué le cardinal Luçon, président de la commission d'enquête, qui a eu à lui dire, dans l'église, l'honneur de la première condamnation.

L'archevêque de Reims se réjouit de sa condamnation.

Le cardinal Luçon a répondu par la déclaration suivante :

Vous savez tous que, vendredi dernier, j'ai été condamné pour avoir signé la lettre pastorale des évêques, archevêques, évêques de France sur les écoles laïques et les écoles de parents relativement à l'école.

Vous savez tous que, vendredi dernier, j'ai été condamné pour avoir signé la lettre pastorale des évêques, archevêques, évêques de France sur les écoles laïques et les écoles de parents relativement à l'école.

LES INONDATIONS

A QUAND LA FIN DU FLÉAU ?

La Seine monte toujours. -- De nombreux cours d'eau subissent une nouvelle crue

Paris, 28 février. — Les cotes suivantes ont été relevées ce matin : Pont d'Austerlitz, 5 m. 25 ; pont de la Tourneille, 5 m. ; pont Royal, 6 m. 09.

La Seine va continuer à croître d'environ quatre-vingt centimètres au pont d'Austerlitz d'ici mardi matin et d'autant à Bezon d'ici mardi soir.

On peut penser que l'on aura les cotes d'environ 5 m. 80 au pont d'Austerlitz vers mercredi matin et 6 m. 20 à Bezon vers mercredi soir. On peut encore espérer que ces cotes ne seront pas beaucoup dépassées jeudi matin sauf très mauvais temps.

L'Yonne monte à Sens et baisse à Joigny. Croissance de la Marne à Châlifert et de la Seine à Bray. Crue du Loing en baisse légère à Nemours. Baisse du Grand-Morin.

A Juvisy, la montée de la Seine s'accroît d'une façon très inquiétante. Les nappes d'eau laissées dans la plaine par les crues précédentes se rejoignent et forment un vaste lac.

EN PROVINCE

LA RUE DE LA SARTHE

Les bas quartiers de Mans envahis par les eaux

Mans, 28 février. — La Sarthe et l'Yonne viennent de remonter de nouveau avec une inquiétante rapidité.

A Mans, les eaux ont envahi pour la seconde fois les bas quartiers du faubourg de Pontlieue, et les habitants épouvantés à l'idée d'un second désastre, quittent précipitamment leurs maisons.

Les cultivateurs des bords de l'Yonne s'enfuient en emmenant leurs bestiaux et leurs meubles.

Sur de nombreux autres points du département on signale une violente recrudescence de la crue.

LE NIVEAU DE LA LOIRE AUGMENTE TOUJOURS

Nantes, 28 février. — La crue de la Loire prend des proportions vraiment inquiétantes. Depuis samedi, le niveau est monté de plus de 30 centimètres.

Les conditions climatiques que nous subissons indiquent que la période n'est pas terminée.

Les chaudières sont envahies par l'eau, ainsi que les rés-de-chauffée des maisons d'habitation.

Des appointements et des passerelles ont été installés pour permettre la circulation publique.

DANS LE BAS DE RUYSBROECK l'eau remplit les rues à 60 centimètres ou 1 mètre de hauteur bloquant les habitations.

Plusieurs maisons nouvellement bâties de la rue de Cerf sont inondées. Les habitants de toute la partie basse de Forest, de Ruybroeck et de Loth, sauvent leurs provisions et leurs mobiliers.

La Senne grossit toujours.

DANS L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

A Walcourt, l'Eau et l'Heure montent rapidement. La marbrerie Delgo est sous l'eau avec les scieries de Fry et de Ham-sur-Heure. Les scieries de Fry et de Ham-sur-Heure sont inondées. Les habitants de tout le quartier de l'abbaye sont inondés. Les habitants ne savent plus sortir si ce n'est en barquette. Silenieux, Falemprin, Cerfontaine, sont sous les eaux depuis 1900 on n'a vu pareille crue.

Sur tous les affluents de la Meuse, Sambre, Lesse, Semois, Bocq, Moignée, Viron, etc., tout est inondé. Des bois, des meules sont enlevés.

La Meuse à Dinant est effrayante. Elle est placée de la Meuse, rue Grande, rue Adolphe Sax, faubourg Saint-Paul. On ne peut plus passer qu'en voiture.

Un fait non des conséquences peuvent être considérées : à Anserme, l'eau a envahi les chantiers de M. Jean-Louis Lambert et apporte planches, madriers, arbres. On voit des troncs d'arbres entiers passer sur la Meuse, nous téléphoné-t-on. Que renverront-ils sur leur passage, alors que tant de bateaux sont en crue ? Les habitants de la Meuse ont vu de nombreux naufrages et de nombreux naufrages.

Helas ! ce n'est pas fini. De Charleville, on annonce une nouvelle crue de la Meuse. Les habitants chement depuis près de trois mois, ils sont dans la misère la plus noire.

DANS LE PAYS-DE-NAMUR

L'inondation continue à croître.

A La Plante, tous les jardins sont sous eau. Au parc, un service de nacelles est organisé. Pris du parc, la chaudière est inondée ; le service du parc électrique se fait par transbordement.

A 5 heures, l'écluse de la Meuse est ouverte. L'eau monte de 3 m. 50 au-dessus de l'écluse normale. A 6 heures, il y en avait 5 m. 00. On voit passer sur le flot des meules emportées.

L'hôpital, les chaudières ont été inondées et les malades sont sans feu.

La crue du 28 janvier était d'origine française et atteignait un débit de 700 mètres 3 à la seconde. Celle-ci vient des Quatre-Chemins, une crue de la Lesse et la Senne ; le débit en est de 350 m. 3. La cause en est dans les pluies abondantes. Le nuit dernière, il est tombé à Bouillon, un double heures, 42 millimètres 121/2 dans l'Entre-Sambre-et-Meuse ; 14 à Namur.

Les dernières nouvelles sont meilleures.

A onze heures du matin, on télégraphie du port français des Quatre-Chemins, une crue de 25 centimètres ; elle est passée immédiatement. Depuis, on a signalé une dérive des éfluvants. L'augmentation s'est, après avoir été de 7 centimètres à l'heure, puis de 5, n'est plus que de 3. Elle continuera jusqu'à cette nuit, puis la Meuse, à moins que les fortes pluies qui ont cessé, ne reprennent, restera stable pour quelques heures.

Une intéressante comparaison des grandes inondations de 1830. Alors, la Lesse, à Houyet, avait monté de 3 m. 41 ; cette année, de 3 m. 06 ; à Namur, l'eau avait atteint la cote 83,46 ; cette année, 82.

UN GRAVE ACCIDENT

à l'arsenal de Toulon

Un ouvrier grièvement brûlé par un jet de vapeur

Toulon, 28 février. — Un très grave accident s'est produit à l'usine électrique de l'arsenal maritime. L'ouvrier J. B. Neroli, employé en qualité de chauffeur, se trouvant à son poste devant la chaudière, lorsqu'un tube éclata. La vapeur se répandit dans la chaudière et brûla grièvement le malheureux ouvrier qui a été transporté mourant à l'hôpital maritime.

LE CRIME DE LA RUE SERVANDONI

Les assassins de l'étudiant Barreau sont connus. -- Les constatations sont immédiates

Paris, 28 février. — Nous avons déjà raconté que le service de la Sûreté possédait des renseignements précis sur les deux auteurs de l'assassinat de M. Barreau, étudiant en droit à la Sorbonne.

Nous apprenons, d'autre part, que les recherches faites en vue de les découvrir sont...

UN GRAND INCENDIE A BOMSA

Bombard, 28 février. — Un incendie a détruit un important dépôt de grains et de graines oleagineuses. Les pertes s'élevaient de 100.000 à 133.000 livres sterling.

VOL IMPORTANT DANS UN CHATEAU EN ALLEMAGNE

Berlin, 28 février. — Des voleurs se sont introduits dans le château d'Arenfels, à Aerning, ont emporté pour plus de 100.000 francs de bijoux, appartenant à la comtesse de Westerholt.

LES JOURNAUX DE PARIS de mardi matin

Paris, mardi, 28 février.

LA RETRAITE DE M. LASIES

Paris, 28 février. — M. Lasies a été élu député de la Seine. Il a été élu député de la Seine. Il a été élu député de la Seine.

LES JOURNAUX DE PARIS de mardi matin

Paris, mardi, 28 février.

LA RETRAITE DE M. LASIES

Paris, 28 février. — M. Lasies a été élu député de la Seine. Il a été élu député de la Seine. Il a été élu député de la Seine.

LA PUBLICITE SUR LES BOITES D'ALLUMETTES

L'amendement de M. Clouard est adopté

Le Président. — Voici le résultat du pointage sur la question de la publicité sur les boîtes d'allumettes.

M. Clouard. — L'amendement de M. Clouard est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

LES BONS DE CAISSE

M. CARNAUD. — Je présente un amendement tendant à modifier la procédure des demandes en restitution des bons de caisse.

M. Clouard. — L'amendement de M. Carnaud est adopté. (Applaudissements.)

Bernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

FRANCE ET MAROC

Les accords ratifiés

Paris, 28 février. — L'Agence Havas communique la dépêche suivante :

« Fez. — Le sultan a ratifié complètement les accords avec la France ».

LES TROUBLES DE LA GUADELOUPE

Nouveaux et graves désordres

Pointe-à-Pitre, 28 février. — Le paquebot « Salvador » est arrivé hier, de la Martinique avec cent hommes. Deux ou trois usines ont repris le travail. De nouveaux désordres ont éclaté dans le quartier de Verdun et de Sainte-Croix ont été envahies et saccagées ; les colons ont été gravement blessés.

LA CATASTROPHE DES ETATS-UNIS

Épouvantable avalanche de neige. -- Une ville détruite. -- Des centaines de morts

New-York, 28 février. — Douze cadavres ont été retrouvés dans la neige, retrouvés sous la neige, à Wallace. La ville est entièrement détruite. Trois cents mineurs employés dans les mines Standart ont été ensevelis.

Les habitants des villes voisines accourent pour porter secours, mais de masses de neige empêchent leurs efforts d'aboutir.

New-York, 28 février. — Aujourd'hui, une nouvelle avalanche de neige a produit à Burkeville, dans les habitations effrayées par les nouvelles de Wallace étaient partis à la première heure.

Jusqu'en on évalue à une soixantaine, au moins, le nombre de morts dans les deux localités.

A LA CHAMBRE ITALIENNE

La question d'indemnité parlementaire

Rome, 28 février. — Le président du Conseil s'est déclaré partisan de l'indemnité des députés au lieu de jetons de présence, parce qu'un traitement fixe encouragerait les absences. D'autre part, les députés réclameraient eux aussi, une indemnité.

Cette question sera résolue plus tard en même temps que la question du système électoral.

LE FUNICULAIRE DE BELLEVILLE

Contre le tramway de Pantin

Paris, 28 février. — Une collision s'est produite ce soir, à l'angle du faubourg du Temple et de l'avenue Parmentier, entre le funiculaire de Belleville et un tramway de la ligne Pantin-Opéra.

Les nombreux voyageurs en ont été quittes pour la peur. Seule, une dame a été légèrement contusionnée à la main.

Les dégâts matériels sont importants ; la circulation n'a pu être rétablie qu'après une heure de travail.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

L'ACITATION CHEZ LES MECANIENS CHAUFFEURS DE L'OUEST-ETAT

Contre la diminution des salaires

Paris, 28 février. — Une certaine agitation règne depuis quelques jours chez les mécaniciens et chauffeurs du réseau Ouest-Etat. Le mécontentement serait provoqué par des réductions de salaires. Au dépit des Batignolles un certain nombre d'ouvriers voulaient même refuser leur paye.

Une réunion doit avoir lieu lundi soir, au cours de laquelle les adhérents de la Fédération nationale adopteront une ligne de conduite.

LES FRAUDES DANS LA MARINE

Importante arrestation à Marseille

Toulon, 28 février. — Un des principaux fournisseurs de la marine, M. Jausé Balloy, dont les lettres ont été saisies au cours d'une perquisition à Toulon, vient d'être arrêté, dans les bureaux de sa succursale de Marseille, par un agent de la sûreté de Paris. C'est la troisième arrestation qui se rattache à l'affaire des fraudes de la marine et le scandale menace de s'étendre.

Paris, 28 février. — M. Maes s'est déposé, aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre, son

LES FRAUDES DANS LA MARINE

Importante arrestation à Marseille

Toulon, 28 février. — Un des principaux fournisseurs de la marine, M. Jausé Balloy, dont les lettres ont été saisies au cours d'une perquisition à Toulon, vient d'être arrêté, dans les bureaux de sa succursale de Marseille, par un agent de la sûreté de Paris. C'est la troisième arrestation qui se rattache à l'affaire des fraudes de la marine et le scandale menace de s'étendre.

Paris, 28 février. — M. Maes s'est déposé, aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre, son

LES FRAUDES DANS LA MARINE

Importante arrestation à Marseille

Toulon, 28 février. — Un des principaux fournisseurs de la marine, M. Jausé Balloy, dont les lettres ont été saisies au cours d'une perquisition à Toulon, vient d'être arrêté, dans les bureaux de sa succursale de Marseille, par un agent de la sûreté de Paris. C'est la troisième arrestation qui se rattache à l'affaire des fraudes de la marine et le scandale menace de s'étendre.

Paris, 28 février. — M. Maes s'est déposé, aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre, son

LES FRAUDES DANS LA MARINE

Importante arrestation à Marseille

Toulon, 28 février. — Un des principaux fournisseurs de la marine, M. Jausé Balloy, dont les lettres ont été saisies au cours d'une perquisition à Toulon, vient d'être arrêté, dans les bureaux de sa succursale de Marseille, par un agent de la sûreté de Paris. C'est la troisième arrestation qui se rattache à l'affaire des fraudes de la marine et le scandale menace de s'étendre.

Paris, 28 février. — M. Maes s'est déposé, aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre, son

LES FRAUDES DANS LA MARINE

Importante arrestation à Marseille

Toulon, 28 février. — Un des principaux fournisseurs de la marine, M. Jausé Balloy, dont les lettres ont été saisies au cours d'une perquisition à Toulon, vient d'être arrêté, dans les bureaux de sa succursale de Marseille, par un agent de la sûreté de Paris. C'est la troisième arrestation qui se rattache à l'affaire des fraudes de la marine et le scandale menace de s'étendre.

Paris, 28 février. — M. Maes s'est déposé, aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre, son

LES FRAUDES DANS LA MARINE

Importante arrestation à Marseille

Toulon, 28 février. — Un des principaux fournisseurs de la marine, M. Jausé Balloy, dont les lettres ont été saisies au cours d'une perquisition à Toulon, vient d'être arrêté, dans les bureaux de sa succursale de Marseille, par un agent de la sûreté de Paris. C'est la troisième arrestation qui se rattache à l'affaire des fraudes de la marine et le scandale menace de s'étendre.

Paris, 28 février. — M. Maes s'est déposé, aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre, son

LES FRAUDES DANS LA MARINE

Importante arrestation à Marseille

Toulon, 28 février. — Un des principaux fournisseurs de la marine, M. Jausé Balloy, dont les lettres ont été saisies au cours d'une perquisition à Toulon, vient d'être arrêté, dans les bureaux de sa succursale de Marseille, par un agent de la sûreté de Paris. C'est la troisième arrestation qui se rattache à l'affaire des fraudes de la marine et le scandale menace de s'étendre.

Paris, 28 février. — M. Maes s'est déposé, aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre, son